



Jonzac, le 27 novembre 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Les Rencontres nationales du Thermalisme 2019**

27 et 28 novembre à Jonzac (Charente-Maritime)

Centre des Congrès de Haute-Saintonge

A l'occasion des Rencontres nationales du Thermalisme, le Conseil National des Établissements Thermaux accompagné par l'Association des Maires de Communes thermales, la Fédération Thermale et Climatique Française, l'Association Française pour la Recherche Thermale, la Société de Médecine Thermale, le Syndicat des Médecins thermaux, l'Association française des Techniques hydrothermales et les Offices de Tourisme des stations thermales, se retrouvent en Charente-Maritime à Jonzac.

Geoffroy Roux de Bézieux, Président du MEDEF, sera cette année le grand témoin des Rencontres nationales du Thermalisme. Au cours de ces journées, la mise en œuvre du premier Observatoire de l'économie des stations thermales sera dévoilée.

**Mercredi 27 novembre – Centre des Congrès**

**19H30 – Ouverture officielle des Rencontres nationales du Thermalisme par Claude Belot, Maire de Jonzac, Président de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge**

**Jeudi 28 novembre – Centre des Congrès**

**11H00/13H00 – Séance plénière**

**« Approche quantitative et qualitative de l'activité thermique » et présentation du premier Observatoire de l'économie des stations thermales**

**13H00 – Point presse en présence de Geoffroy Roux de Bézieux - Président du MEDEF**

**13H30 – Déjeuner**

**14H00/15H00 – Séance plénière**

**« Démographie médicale, devenir et attentes du médecin thermal »**

En 2018, la fréquentation des stations thermales françaises est toujours bien orientée et atteint presque le seuil des **600 000** curistes. En effet, 598.931 curistes assurés sociaux ont suivi une cure thermale, ce qui représente une progression de plus de 25% depuis 2008. Le dynamisme de la filière thermale a permis de **créer plus de 1 000 emplois** par an ces trois dernières années.

Ces résultats témoignent d'une évolution du regard des médecins sur le thermalisme qui le prescrivent plus facilement à leurs patients, notamment du fait des résultats encourageants de la recherche thermale. La médecine thermale participe notamment aux Entretiens de Bichat, chaque automne.

## La médecine thermale

La médecine thermale contribue à la prise en charge des affections chroniques, des addictions et peut accompagner le vieillissement.

La crénothérapie, ou soin par l'eau de source thermale est un élément complémentaire de l'éventail des propositions thérapeutiques, au même titre que la pharmacie ou la chirurgie.

La spécificité de la cure tient à son impact global sur la santé des malades. Elle a aussi des effets spécifiques liés aux mécanismes d'action des produits thermo-minéraux. Ces effets sont en rapport avec leur constitution physicochimique. Ils provoquent une stimulation de divers systèmes de l'organisme : notamment système de contrôle de la douleur, système anti-oxydatif, anti-stress, anti-inflammatoire, immuno-modulateur, métabolismes...

Par ailleurs, le séjour thermal favorise la démarche rééducative et éducative, participe au maintien du lien social. La médecine thermale le plus souvent contribue à améliorer les capacités fonctionnelles et la qualité de vie de malades porteurs d'affections chroniques incapacitantes et contribue à stabiliser les affections. Dans le cadre des troubles métaboliques, c'est sur la dimension de prévention de la morbi-mortalité qu'agit également la médecine thermale.

Les cures sont indiquées pour des maladies chroniques, face à des échecs, refus ou contre-indications thérapeutiques, en accompagnement d'un traitement classique ou en prévention de complications.

## La recherche thermale

Aujourd'hui, l'exploration des **nouveaux champs de compétence et des nouveaux formats de cure prend une place croissante ; cette approche concerne la prévention, la participation aux soins de suite, l'accompagnement du vieillissement, la participation à la production de données de santé publique.**

Les études cliniques qui illustrent le SMR (Service Médical Rendu) ou le SMER (Service Médico-Économique Rendu) par la cure thermale se poursuivent. A ce jour **seize études cliniques** ont été publiées dans des revues internationales.

L'AFRETh (Association Française pour la Recherche Thermale), continue sa campagne de recherche et devrait présenter les résultats de plusieurs études en cours d'achèvement et/ou la publication est en cours. Chaque année, l'association **consacre 1 million d'euros à la recherche** appliquée à l'activité des établissements thermaux, et notamment à la recherche clinique.

## L'Observatoire de l'économie des stations thermales

La Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF), en partenariat avec l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales (ANMCT) et le Conseil National des Établissements Thermaux (CNETH), souhaite mettre en place et faire vivre un outil d'observation pérenne et dynamique de la filière thermale française : **l'Observatoire de l'économie des stations thermales** pour la période 2020 - 2026.

La filière ne fait pas à ce jour l'objet d'une observation économique globale et régulière, basée sur des méthodologies homogènes. La **mise en place d'un outil d'observation national représente donc un enjeu clé pour les stations thermales**. La production et la diffusion périodique d'indicateurs sur le thermalisme doit permettre de mieux faire connaître cette activité, d'améliorer la pertinence des politiques visant à accroître l'attractivité et la compétitivité des stations thermales françaises et de faciliter l'accès aux capitaux publics et privés pour les porteurs de projets.

La création de l'Observatoire de l'économie des stations thermales vise à :

- 1 - Mieux faire connaître la filière du thermalisme français en présentant ses caractéristiques générales ;**
- 2 - Valoriser la filière du thermalisme français en mettant en avant les retombées positives des activités concernées sur le développement des territoires et sur l'économie française ;**
- 3 - Soutenir le développement de l'économie thermique, en fournissant les éléments nécessaires à la prise de décision.**

Le lancement et la réalisation de l'**Observatoire de l'économie des stations thermales** sont prévus dès le **début de l'année 2020**. La publication des premiers résultats interviendra au mois de novembre 2021 et sera reconduite chaque année à la même époque.

## Les investissements dans les stations thermales

Depuis plusieurs années, les stations thermales réalisent de nombreux investissements qui répondent aux objectifs de santé publique et attestent du dynamisme du secteur. Ils se répartissent entre les forages, la protection de la ressource, la rénovation, l'extension des thermes, les équipements thermaux et les installations dédiées au bien-être ainsi que l'hébergement...

**Entre 2016 et 2021, le montant estimé des investissements des stations thermales s'élève à 825M€.**

- La Compagnie Lebon a repris la station d'Alleverd en Isère, en cours de rénovation.
- Le groupe L'Oréal qui aujourd'hui exploite les Thermes de Saint-Gervais-les-Bains, a également acquis les Thermes de La Roche-Posay,
- France Thermes à Châtel-Guyon a lancé un chantier de 32 M€ pour la création d'un resort thermal accompagné par la Caisse des Dépôts et Consignations, qui ouvrira en 2020.
- A Saint-Amand-les-Eaux, plus de 8 M€ seront consacrés à la transformation et à la rénovation des thermes.
- Vals-les-Bains, station dédiée à la prise en charge des troubles du métabolisme dont celle du diabète de type 2, a lancé la rénovation et l'extension des thermes – montant des travaux : 12 M€. L'établissement ardéchois voisin de Neyrac a lui aussi engagé un important chantier de consolidation de son offre de soins - montant des travaux : 8 M€.
- Le syndicat d'exploitation des Thermes de Digne-les-Bains a annoncé le début des travaux de création d'un vaste espace aqualudique – montant des travaux : 6 M€.
- A l'horizon 2022, l'agglomération de Nancy inaugurera au cœur de la ville les anciens thermes fermés depuis un siècle qui deviendront le Grand Nancy Thermal – montant des travaux : 55 M€.
- D'autres projets d'envergure sont en phase de conception, en particulier à Rochefort (construction d'un nouvel établissement thermal) et à Saint-Jean d'Angély (ouverture d'une nouvelle station thermique).
- De nouvelles réhabilitation et reconstruction sont prévues aux Fumades pour 24 M€ d'investissements dont 16,5 par le groupe Arenadour et France Thermes pour 15M€ dans un projet de modernisation et réhabilitation des thermes à Salies-de-Béarn. À Santenay, la construction d'un établissement thermal avec réhabilitation du forage pour un montant de 13M€. Lectoure vient d'inaugurer la reconstruction totale du Collège des Doctrinaires transformé en hôtel 4\* pour 8,5M€. Salies-du-Salat modernise et réhabilite les thermes pour 14M€.

## Les chiffres clés du thermalisme

- **89** stations thermales sont en activité sur le territoire français, **109** établissements thermaux.
- **770** sources en France, soit **20%** du capital thermal européen.
- **850** médecins thermaux exercent dans les stations thermales.
- Plus de **10 millions** de journées de soins sont délivrées tous les ans par les établissements thermaux.
- **Près de 600 000** curistes séjournent en moyenne **18** jours dans les stations thermales françaises en 2018.
- **100 000** emplois directs, indirects ou induits dépendent du thermalisme.
- Depuis 2004, **plus de 14 millions** d'euros ont été consacrés à la recherche thermique.

- **1,3 milliards** d'euros, c'est le volume d'activité généré chaque année par la filière thermale.
- **10% à 25%** du chiffre d'affaires annuel des exploitants est réinvesti.
- Ces dernières années, tous les établissements thermaux ont été rénovés et les stations thermales ont consenti d'importants investissements : **825 millions** d'euros sont prévus d'ici 2021.
- Le PIB thermal représente **520 millions** d'euros dont **44%** reviennent aux budgets publics au titre des prélèvements fiscaux et sociaux.
- Plus que jamais, le thermalisme est une source de richesse au service des territoires : **100** curistes supplémentaires génèrent en effet **6** emplois nouveaux.
- **71%** des communes thermales ont moins de 5000 habitants. Pour elles, souvent, l'activité thermale représente l'essentiel de leurs ressources.
- La part du thermalisme est de seulement **0,15 %** des dépenses de santé.

- **Les stations thermales de Charente-Maritime : Jonzac, Rochefort-sur-Mer, Saujon**

En 2018, le département accueillait **39 955 curistes** assurés sociaux, une hausse de fréquentation de **2,96%** depuis 2017. Les établissements du département représentent **6,67%** de la fréquentation nationale. L'activité thermale génère **plus de 500 emplois directs** et **87 millions** d'euros de ressources.

Créé en 2002 à la suite de la fusion des syndicats professionnels, le C.N.E.Th (Conseil National des Établissements Thermaux) regroupe la quasi-totalité des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en concertation avec les pouvoirs publics, à l'amélioration et à une meilleure reconnaissance de la médecine thermale. Ses missions reposent sur la défense des intérêts des établissements thermaux auprès des différentes instances de l'État et de l'Assurance Maladie, sur la diffusion d'une information pédagogique pour faire connaître les atouts de cette médecine, tant auprès du grand public que de la communauté médicale, et également sur la mise en oeuvre d'études pour évaluer scientifiquement le Service Médical Rendu (SMR) des cures.

## Contacts presse

### Agence Service Compris

Bertrand de Tilleul - +33 (0)6 10 34 60 46

[bdetilleul@service-compris.com](mailto:bdetilleul@service-compris.com)